

Histoires de vit un peu chaud : le rappeur Moha le squalé fait concurrence aux Insoumis !

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 3 juillet 2022



Mohamed Bellahmed alias le rappeur Moha La Squale.

Avec les pépites de la diversité, les islamogôchos au vit un peu chaud ont de la concurrence...

A mettre en parallèle les faits, on comprend mieux la sympathie réciproque entre islamogôchos et racaille pour qui la France Insoumise est une chance !

Je laisse à d'autres de s'extasier sur les derniers événements agitant LFI malgré les tentatives d'occultation du **Comité de suivi contre les Violences Sexistes et Sexuelles (CVSS)**, et des féministes de bonne graine complices pour l'intérêt « supérieur » du parti !

Modestement, je me contenterai du guère plus que menu fretin...

La Sandrine et madone des plateaux dans ses œuvres :

[@Marcfauvelle](#) à [@sandrousseau](#) : « Si quelqu'un vous accuse, est-ce que vous quitterez vos fonctions de député ? » « -C'est impossible » pic.twitter.com/kVkNrTTrho

– Jean-Robert (@Jean_Robert_29) [July 1, 2022](#)

Sainte Sandrine Rousseau ! Ainsi soit-elle !

Le gagnant du jour en matière de violences sexuelles et violences faites aux femmes est, est, est :

Le rappeur Moha La Squale !

C'est la bagatelle de **six femmes** qui ont porté plainte à l'automne 2020 contre le dit rappeur, des bruits -malveillants n'en doutons pas- prétendent une trentaine de victimes. Elles l'accusent de violences et de séquestration. Six ex-compagnes, un séducteur dans l'âme, un Don Juan, quelque peu sadique, un imitateur wesh-wesh du « merveilleux » marquis...

A l'issue de son placement en garde à vue le lundi 14 juin 2021, il est mis en examen, mercredi 16 juin, placé sous

contrôle judiciaire par la suite.

Très content de lui, il n'avait rien trouvé de mieux que de violer son contrôle judiciaire, d'aller se balader en Allemagne... Mi-juin de cette année il est ainsi arrêté à Paris, Gare du Nord, le Mohamed Bellahmed de son nom de quartier !

La variété de son palmarès en rend sûrement jaloux plus d'un : refus d'obtempérer aggravé, outrage à personne dépositaire de l'autorité publique et rébellion (*six mois de détention à domicile sous bracelet électronique*). Interpellé à la suite d'un contrôle routier, les policiers avaient constaté qu'il faisait l'objet d'un mandat de recherche pour un « rodéo à moto » un mois auparavant.

Etrange, ces individus choisissent toujours des femmes pour les défendre : Me Élise Arfi* est son avocate.

** : une certaine réputation au niveau du barreau, défend aussi Ziad Takieddine, Tariq Ramadan et même un pirate somalien.*

[Le Monde fait relation de sa mise en examen](#) – faut-il que la chose soit grave et certaine pour que l'étoile de la presse de propagande du soir s'étale sur une de ces pépites que nous sont vendues à longueur de journée...

Ci-dessous, un article du Parisien.

[Le rappeur Moha La Squale incarcéré pour avoir violé son contrôle judiciaire](#)

Moha La Squale, qui a grandi dans le XXe arrondissement de Paris, est mis en examen depuis juin 2021 pour « agression sexuelle » et « violences » sur d'ex-compagnes.

Par Le Parisien avec AFP – Le 1 juillet 2022

La cour d'appel de Paris a confirmé ce jeudi le placement en détention provisoire, pour non-respect de son contrôle judiciaire, du rappeur Moha La Squale, [mis en examen depuis juin 2021 pour « agression sexuelle » et « violences » sur](#)

[d'ex-compagnes](#), a appris l'AFP vendredi de source judiciaire.

[Le Parisien avait indiqué mi-juin que le rappeur avait été arrêté à Paris](#), à la Gare du Nord, à sa descente du Thalys en provenance d'Allemagne, en exécution d'un mandat d'arrêt pour violation de son contrôle judiciaire. Moha La Squale, Mohamed Bellahmed de son vrai nom, avait ensuite été placé en détention provisoire, une décision dont il a fait appel.

Jeudi, devant la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris, Moha La Squale a comparu en survêtement gris et noir, cheveux longs détachés, lors d'une audience à laquelle l'AFP assistait mais pour laquelle le huis clos a rapidement été prononcé. Les magistrats ont confirmé son placement en détention provisoire, selon la source judiciaire.

« Je n'ai jamais au grand JAMAIS levé la main sur une femme »

« Les faits sont contestés et nous sommes satisfaits qu'une information judiciaire soit ouverte car M. Bellahmed a la ferme intention de se défendre, ce qu'il a déjà commencé à faire », avait indiqué à l'époque de sa mise en examen son avocate Me Elise Arfi.

Petite vidéo d'une « comédienne », Romy, victime de son comportement.

<https://resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2022/07/romy.mp4>

« Je n'ai jamais au grand JAMAIS levé la main sur une femme. Ce complot a été perpétré pour me nuire »*, s'était défendu l'artiste fin avril 2021 sur Twitter. Moha La Squale est mis en examen notamment des chefs de violences par conjoint, agression sexuelle par conjoint, menaces de mort par conjoint et séquestrations sur différentes victimes et placé sous contrôle judiciaire. Il a fait l'objet d'au moins six

plaintes, pour la plupart révélées en septembre 2020.

* : tiens, un complotiste !

Moha La Squale a été l'une des grosses révélations de l'année 2018, auteur d'un premier album « Bendero » plébiscité par le public (disque d'or, plus de 50000 exemplaires vendus) et par la critique.

Je vous conseille de naviguer sur les liens, vous ne serez pas déçus...